



Ouagadougou, le 16 AVR 2024

CIRCULAIRE

A

**Tout Responsable de structure
du MARAH**

OUAGADOUGOU

Objet : offre de stage de formation au Japon.

Pièce-jointe : brochure d'information générale.

J'ai l'honneur de vous informer que l'Agence de Coopération Internationale (JICA) offre un stage de formation intitulé « **Recherche et vulgarisation sur le riz** » au titre de l'année fiscale 2024-2025. Vous trouverez en pièce jointe une présentation de ladite formation.

Vous voudrez bien procéder à une large diffusion de la présente afin de susciter d'éventuelles candidatures.

Les dossiers de candidature doivent parvenir à l'ambassade de la République Arabe d'Egypte au **plus tard le jeudi 30 mai 2024** par voie diplomatique et envoyés également à l'adresse électronique eicaparticipants@hotmail.com.

Par ailleurs, les candidats désirant plus d'informations pourront prendre attache avec la mission diplomatique de l'Egypte ou prendre attache avec le Centre égyptien international pour l'agriculture (EICA), Rue Nadi El-seid, PO Box 239 Dokki-Gizeh-Egypte, Téléphone : 00(202),33375982, Fax : 00(202) 37603153, Courriel : eicaparticipants@hotmail.com, Site Web : www.eicaeg.org.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général

Gaoussou SANOU

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon





EAPD
EGYPTIAN AGENCY
OF PARTNERSHIP
FOR DEVELOPMENT



Programme de formation pour les pays tiers

Informations générales
Cours de Formation sur le riz Hybride

Recherche et Vulgarisation sur le riz
JFY 2024

Période du Cours en ligne : du 8 Juillet au 1er Août 2024

Période du Cours en personne (Pratique) : du 10 Août au 5 Septembre 2024

Ces informations concernent l'un des Programmes de formation organisé au sein des pays tiers (TCTP) de la JICA (l'Agence japonaise de coopération internationale) (JICA) mis en œuvre dans le cadre de l'assistance officielle de développement, du Gouvernement du Japon sur la base d'un accord bilatéral entre les deux Gouvernements.

Ce Cours est organisé par le Centre égyptien international pour l'agriculture (EICA) du Caire – Égypte, avec la collaboration et le financement de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) et l'Agence égyptienne de Partenariat pour le développement, du Ministère égyptien des Affaires étrangères.

I. Concept

Arrière-plan

La menace de famine touche des millions de personnes et elle est due à la survenue de catastrophes naturelles, notamment la sécheresse ou les inondations. Paradoxalement, la population continue néanmoins de croître rapidement dans les pays en développement. Un certain nombre de pays de cette catégorie, notamment en Afrique, ne parviennent pas, aujourd'hui comme hier, à maîtriser leur croissance démographique. Le secteur agricole est le moteur de l'économie africaine en raison de sa large participation au PIB. Il emploie entre 40 et 90 % de la main-d'œuvre dans la plupart de ces pays et produit la plupart des denrées alimentaires de base, en plus d'être la seule source de moyens de subsistance et de revenus pour plus de la moitié de leur population (FAO).

L'espoir de réduire l'extrême pauvreté et la faim repose principalement sur l'augmentation de la production agricole. Le transfert de la technologie est l'un des facteurs les plus importants qui contrôlent le développement de l'agriculture en Afrique.

La vulgarisation a traditionnellement joué un rôle essentiel en fournissant des connaissances et en promouvant de nouvelles technologies ou de nouvelles façons de gérer les cultures et les exploitations agricoles. La vulgarisation relie également les agriculteurs aux chercheurs et à d'autres personnes impliquées dans le système d'innovation. Les agriculteurs, les agents de vulgarisation et les chercheurs doivent travailler ensemble dans les champs des agriculteurs pour appliquer, tester et promouvoir de nouvelles variétés de cultures et gérer de nouvelles techniques.

La gestion des programmes de vulgarisation est la section la plus efficace dans le domaine de la vulgarisation agricole, pour ajuster et faciliter les programmes de vulgarisation conçus pour améliorer la production et le niveau de vie des agriculteurs ruraux en utilisant l'information et la technologie agricoles modernes. De plus, les agents de vulgarisation jouent un rôle essentiel dans le transfert de la technologie vers les agriculteurs ruraux ; ils font de leur mieux pour persuader les agriculteurs d'adopter des technologies dans leurs pratiques agricoles. Sans aucun doute, la gestion de programmes efficaces de transfert de technologie pour les agriculteurs est considérée comme l'instrument le plus influent pour inciter les agriculteurs à travailler dur et intelligemment, tout en ayant pour effet causal d'améliorer les revenus des agriculteurs, ce qui conduit à une augmentation du revenu national. Les programmes de vulgarisation ont un impact considérable sur la production des agriculteurs grâce à l'utilisation de technologies agricoles liées à leur travail. Néanmoins, certaines contraintes associées au travail de vulgarisation pour le transfert de la technologie devraient être identifiées dans la plupart des pays du monde entier et certaines stratégies applicables devraient être développées avec la vulgarisation pour rendre le travail de vulgarisation efficace et efficient. L'un des problèmes les plus importants auxquels est confrontée la mission de vulgarisation agricole est le manque de connaissances appropriées des agriculteurs sur

les nouvelles technologies en matière d'application de l'information et de la technologie. Par conséquent, le personnel de vulgarisation agricole doit réfléchir de manière critique et logique pour établir un programme de vulgarisation efficace et y travailler pour bien informer et éduquer les agriculteurs.

Pour quoi ?

Ce cours est conçu pour fournir aux participants les connaissances et les techniques de pointe nécessaires pour contribuer à l'amélioration de la production de semences de qualité de riz afin d'en augmenter les variétés et leur productivité dans leur propre pays.

De plus, il contribuera aux activités de la JICA en soutenant l'initiative CARD et l'ODD n°1 pour Pas de pauvreté, n°2 pour Faim Zéro et n°8 pour une croissance économique et décente.

Pour qui ?

Ce programme est conçu pour les participants qui travaillent dans le secteur agricole et ont une bonne expérience dans le domaine mentionné.

Comment ?

Grâce à des sessions interactives en ligne et à une formation pratique lors de visites sur le terrain, les participants auront un aperçu de la planification d'une ferme aquacole et des conseils pour l'efficacité opérationnelle basés sur l'expérience égyptienne. Les participants doivent formuler un « Plan d'action » avec des idées pour résoudre les problèmes pertinents dans leur pays.

II. Description

1. **Titre :**
Recherche et vulgarisation sur le riz

2. **Durée du Cours :**
(A) Sessions en ligne : **du 8 juillet au 1^{er} Août 2024**
(B) Sessions pratiques en Egypte : **du 10 Août au 5 Septembre 2024**

Les sessions en ligne seront organisées entre 10h00 et 14h00 (heure normale d'Égypte : GMT+2, quatre jours par semaine. La durée de chaque session variera.

<Remarque importante>

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, veuillez noter qu'il est possible que la durée du cours soit modifiée, raccourcie ou que le cours lui-même soit annulé.

3. **Régions ou pays cibles**

Angola, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Tchad, République démocratique du Congo, République centrafricaine, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Sénégal, Kenya, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Niger, Nigeria, Rwanda, République du Congo, Sierra Leone, Somalie, Soudan du Sud, Tanzanie, Togo et Zambie.

4. **Organisation éligible/cible**

Ce programme est conçu pour les Organisations gouvernementales dans le domaine du développement agricole.

5. **Capacité**

10 participants

6. **Langue**

L'anglais est la langue d'enseignement pendant toutes les phases du programme de formation. Cependant, l'EICA assure l'interprétation en français pour les participants des pays francophones.

7. **Objectifs)**

- Les participants acquerront des connaissances et des expériences approfondies et actualisées à travers des conférences et des formations pratiques afin d'augmenter la productivité du rendement en grains de riz par unité et/ou d'augmenter les revenus des riziculteurs.
- Appréciez l'importance de la recherche et de la vulgarisation rizicoles. Améliorer la compréhension des participants de la théorie, des concepts, des méthodes et des outils de recherche et de vulgarisation.
- Ajouter un aspect culturel à la formation en offrant aux participants l'opportunité d'explorer l'histoire égyptienne en organisant des activités de visite de sites historiques célèbres.

8. **But d'ensemble**

Ce programme contribue à éradiquer l'extrême pauvreté et la faim, contribue également à la sécurité alimentaire dans les pays africains en augmentant la production du riz.

9. Résultat et contenu

Thèmes étudiés :

- Introduction à la production, à la recherche et à la vulgarisation du riz en Afrique.
- Initiative de la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD) de la JICA.
- Programme de recherche et de vulgarisation sur le riz en Égypte et son adaptation au fil du temps.
- L'ensemble des compétences nécessaires à l'agent de vulgarisation moderne.
- Modèles expérimentaux pour les expériences à la ferme.
- Introduction aux différents programmes de recherche rizicole (sélection, agronomie, protection des plantes, etc.).
- Identification des facteurs contraignants à l'amélioration du rendement du riz en Afrique.
- Exploration des options de gestion et de durabilité des systèmes de culture.
- Essais multi-environnementaux.
- Collecte et gestion de données sur la culture du riz, expérimentales, météorologiques et pédologiques à des fins d'évaluation.
- Évaluation de l'impact et optimisation des stratégies d'adaptation pour la production rizicole face au changement climatique
- Identification des facteurs contraignants à l'amélioration du rendement du riz en Afrique.
- Exploration des options de gestion et durabilité des systèmes de culture.
- Développement de la lutte intégrée contre les ravageurs dans les systèmes de culture du riz
- Sélection des semences au niveau des agriculteurs.
- Organisation et rédaction de rapports.

Présentation de rapport :

- Chaque participant devra soumettre et présenter un rapport de 15 minutes sur la « Recherche et vulgarisation rizicole » dans son pays et/ou les problèmes rencontrés dans sa zone de travail.
- Veuillez prendre des dispositions pour remettre une copie électronique à l'administrateur du Cours à votre arrivée en Égypte.

10. Certificat d'achèvement :

Un certificat de fin d'étude est délivré suite à la formation pour la participation active, l'assiduité, l'affectation et la contribution au cours.

III. Admissibilité et procédures

1. Attentes vis à vis des Organisations candidates

- a) Le gouvernement invité à désigner des candidats pour le Cours devra envoyer une (1) copie du formulaire de candidature prescrit pour chaque candidat au gouvernement de la République arabe d'Égypte par la voie diplomatique (ambassade ou consulat égyptien).
- b) Le gouvernement de la République arabe d'Égypte informera le gouvernement proposant par la voie diplomatique si le ou les candidats sont acceptés au Cours avant le début du Cours.

2. Qualifications du candidat

Les organisations candidates doivent sélectionner les candidats qui répondent aux qualifications suivantes.

(1) Qualifications essentielles

- a) Nommés par leurs gouvernements respectifs.
- b) Titulaires d'un diplôme universitaire pertinent dans le domaine de l'agriculture
- c) L'âge ne doit pas dépasser 45 ans.
- d) Engagé à continuer à travailler dans le domaine de la culture du riz.
- e) Bonne maîtrise de l'anglais et/ou du français parlé et écrit.
- f) Être en bonne santé pour une participation active.

(2) Compétence technologique

- a) Compétences informatiques de base telles que l'envoi/la réception de courriels avec pièces jointes et l'utilisation d'un navigateur Web.
- b) Connexion Internet :
 - Connexion haut débit (au moins 2 Mbps).
 - * Les frais de connexion Internet engagés pour votre participation au programme seront remboursés par la JICA une fois que vous aurez terminé avec succès le programme, sur la base de la réception de votre utilisation d'Internet. La JICA vous informera de la procédure de remboursement une fois le cours terminé, veuillez donc conserver le reçu original avec vous.
- c) Logiciels (qui peuvent être requis) tels que :
 - Applications (Zoom ou équipe Microsoft)
- d) Matériel (exigences minimales)
 - Système d'exploitation : Windows ou Mac OS (une version mise à jour du système d'exploitation est préférable).
 - Processeur : Intel Core 2 Duo ou supérieur ; 2 GHz ou plus Mémoire : 4 Go de RAM ou plus.
 - Espace disque dur : 5 Go d'espace disque libre.
 - Navigateur : Google Chrome est le navigateur préféré (Edge, Firefox, Safari peuvent être utilisés).
- e) Autres : webcam, microphone et périphériques de sortie audio (haut-parleurs)

ou casques)

(3) Qualifications recommandées

- a) Égalité des genres et promotion des femmes Autonomisation : _
Les femmes sont encouragées à postuler au programme. La JICA s'engage à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et offre des chances égales à tous les candidats, quelle que soit leur orientation sexuelle ou leur identité de genre.

3. Documents requis pour la candidature

(1) Formulaire de candidature : Le formulaire de candidature est joint aux présentes informations générales.

(2) Photocopie de passeport : vous devez le soumettre avec le formulaire de demande si vous possédez votre passeport que vous porterez lors de votre entrée en Égypte pour ce programme. Dans le cas contraire, vous êtes prié d'en remettre sa photocopie dès que vous l'obtenez.

* Les informations suivantes doivent être incluses dans la photocopie :
Nom, date de naissance, nationalité, sexe, numéro de passeport et date de validité._

4. Procédures de candidature et de sélection

(1) Soumission des documents de candidature

- a) Le gouvernement invité à désigner des candidats au cours devra envoyer une (1) copie du formulaire de candidature prescrit pour chaque candidat au gouvernement de la République arabe d'Égypte par la voie diplomatique (ambassade ou consulat égyptien) au plus tard le **2 Juin 2024**.
- b) Le gouvernement de la République arabe d'Égypte informera le gouvernement proposant par la voie diplomatique si le ou les candidats sont ou non acceptés au cours avant le début du cours.

<REMARQUE> Veuillez remplir le formulaire de candidature et l'envoyer également à l'adresse e-mail suivante avant la date limite de soumission mentionnée ci-dessus :

eicaparticipants@hotmail.com

(2) Sélection

Le dépistage primaire est effectué à l'ambassade ou le consulat égyptien après avoir reçu les documents officiels de votre gouvernement. L'EICA consultera les organisations concernées en Égypte lors du processus de sélection finale. Les organisations candidates ayant la meilleure intention d'exploiter cette opportunité seront très appréciées.

(3) Avis d'acceptation

Le bureau de la JICA à l'étranger (ou l'ambassade du Japon) communiquera les résultats au plus tard **le 12 Juin 2024**.

(4) Autres

- a) Les candidats doivent
 - Se Renseigner auprès de l'ambassade ou du consulat égyptien de son pays sur les questions liées à l'obtention de visa, au change et aux réglementations sanitaires en vigueur en Égypte.
 - Prendre des dispositions pour tout problème financier privé qui n'est pas pris en charge par son gouvernement ou sa bourse.
- b) Nomination
 - Prendre en charge les frais accessoires tels que ceux liés au passeport, aux visas et à la vaccination, en plus du salaire et des émoluments habituels pendant la participation au cours de formation.
 - Coordonner les frais de transit pendant le voyage vers et depuis l'Égypte qui ne sont pas pris en charge par l'EICA.

5. Document(s) supplémentaire(s) à soumettre par les candidats acceptés

(1) Assurance voyage : Les candidats acceptés sont priés de souscrire une assurance voyage auprès de leur pays avant de partir.

- a) L'assurance voyage doit couvrir le traitement du **COVID-19**.
- b) La compagnie d'assurance doit avoir un accord de paiement direct avec l'hôpital saoudien allemand et/ou l'hôpital Dar El-Fouad en Égypte.
- c) La prime d'assurance sera remboursée aux participants.
- d) Le participant DOIT apporter le reçu original en Égypte pour le remboursement, sinon la JICA Égypte NE PEUT PAS rembourser la prime.

***Note :**

Selon notre enquête, une assurance voyage moyenne s'élève à environ 45 USD pour une semaine. Nous comprenons la variation du prix en fonction de votre pays d'origine ; cependant, gardez à l'esprit qu'un prix doit rester dans une fourchette raisonnable.

<Une copie du reçu et de la police d'assurance doit être envoyée au bureau de la JICA en Égypte avant votre arrivée en Égypte, par e-mail à yasmin-afifi@jica.go.jp / Noguchi.Mari2@jica.go.jp >

6. Conditions de participation

Les participants au TCTP sont requis

- (1) observer strictement _le planning des Cours,

- (2) à ne pas modifier le billet d'avion (la classe de vol et l'horaire des vols organisés par la JICA) et l'hébergement par les participants eux-mêmes,
- (3) comprendre qu'il n'est pas permis de quitter l'Égypte pendant la période de cours (pour retourner dans son pays d'origine, etc.),
- (4) ne pas apporter ou inviter n'importe quel membre de la famille,
- (5) exécuter les instructions et respecter les conditions qui peuvent être stipulées à la fois par le gouvernement proposant et par le gouvernement égyptien en ce qui concerne le cours,
- (6) respecter les règles et réglementations des partenaires de mise en œuvre du programme.

Ne pas s'engager dans des activités politiques ou toute forme d'emploi à but lucratif,

- (7) d'interrompre le programme si les participants enfreignent les lois égyptiennes ou les réglementations de la JICA et/ou de l'EICA, ou si les participants commettent une conduite illégale ou immorale, ou s'ils contractent une maladie grave ou une blessure grave et sont considérés comme incapables de poursuivre le cours. Les participants seront responsables du paiement de tous les frais liés au traitement desdits problèmes de santé, à l'exception des soins médicaux stipulés au (3) du « 5. Dépenses », « IV. Dispositions administratives »
- (8) de restituer le montant total ou une partie des dépenses du TCTP en fonction de la gravité de cette violation, si les participants violent les lois et ordonnances,
- (9) ne pas conduire de voiture ou de moto, quel que soit le permis de conduire international possédé,
- (10) respecter le règlement intérieur du lieu d'hébergement des participants, et
- (11) de rembourser les indemnités ou autres prestations versées par la JICA en cas de changement de calendrier.

IV. Dispositions administratives

1. Organisateur (Ministère égyptien de l'Agriculture et de la Bonification des Terres)

(1) **Centre** : Le Centre Egyptien International pour l'Agriculture (EICA)

(2) **Directeur général** : Ing. Soheir El-Hefni (eicaparticipants@hotmail.com)

2. Partenaires de mise en œuvre

(1) **Nom** : Bureau de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) en Égypte

(2) **Nom** : Agence Egyptienne de Partenariat pour le Développement (EAPD)

3. Voyage en Egypte

(1) **Instructions préalables au départ pour les participants** : Les participants sont priés de se présenter en personne à la mission diplomatique égyptienne de leur propre pays afin d'accomplir les procédures nécessaires et d'obtenir les instructions préalables au départ.

(2) **Visa** : Avant de quitter leur pays, les participants doivent obtenir un visa d'entrée pour l'Egypte. Les visas seront délivrés par les missions diplomatiques égyptiennes dans leur pays.

(3) **Billet d'avion** : En principe, la JICA organisera un billet aller-retour en classe économique entre un aéroport international (généralement depuis la capitale du pays du participant) désigné par la JICA Égypte.

(4) **Photographies** : Pour des raisons administratives, les participants sont priés d'apporter quatre (4) copies d'une photographie récente (format passeport).

(5) **Assurance voyage** : Les participants doivent souscrire l'assurance voyage comme mentionné ci-dessus 5. (1). La couverture doit s'étendre du moment du départ jusqu'à l'arrivée dans le pays du participant.

4. Se loger en Egypte

Fondamentalement, l'EICA organisera le(s) hébergement(s) des participants en Égypte.

5. Dépenses

Les dépenses suivantes en Egypte seront prises en charge par les organisateurs du cours :

(1) Allocations journalières de 200 livres égyptiennes (LE), pour les repas et les frais de subsistance.

(2) Indemnité d'expédition de 450 LE.

(3) Dépenses pour les voyages d'étude (essentiellement sous forme de billets).

(4) Dépenses pour la mise en œuvre du programme, y compris le matériel.

6. Devise

Un dollar américain équivaut à environ 30,00 LE (en janvier 2024).

Pour votre information, un sandwich coûte environ 70 à 100 LE et une bouteille d'eau (500 ml) coûte 5 LE.

7. Frais accessoires

Il est conseillé aux participants d'emporter de l'argent liquide en dollars américains pour couvrir les dépenses accessoires pendant leur voyage en Égypte et à leur arrivée.

8. **Jours de travail**

Le jour de congé officiel en Égypte est le vendredi ; cependant, la plupart des institutions et bureaux gouvernementaux, y compris les banques, sont fermés le vendredi et le samedi.

V. À propos de l'EICA

- Le Centre égyptien international pour l'agriculture (EICA) a été créé en 1965 et est considéré comme le canal officiel de formation dans le secteur agricole, affilié au ministère égyptien de l'Agriculture et de la Bonification des terres.
- L'EICA a organisé jusqu'à présent 390 programmes de formation réguliers et 490 programmes spéciaux pour plus de 50 000 participants de 126 pays.
- L'EICA propose chaque année plusieurs programmes de formation qui abordent les questions fondamentales des secteurs agricoles pour les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.
- L'EICA s'engage à atteindre les ODD. Ce programme vise à contribuer aux objectifs suivants.



- L'EICA cherche à contribuer à l'avancement de la coopération internationale à travers diverses coopérations avec des organisations internationales pour promouvoir les relations entre l'Égypte et d'autres pays.
- La mission de l'EICA est de catalyser les efforts des pays participants pour les aider à « restructurer leurs sociétés et à reconstruire l'économie de leur population », en recevant différentes expertises à travers les programmes de formation organisés par l'EICA.
- L'anglais est la langue officielle des formations de l'EICA accompagnées d'une interprétation en français et en espagnol.

- L'EICA dispose d'un solide réseau avec plusieurs centres et institutions de recherche,
- universités, entreprises publiques et privées et agences.



Coordonnées pour les demandes de renseignements

Pour toute demande de renseignements ou de plus amples informations, veuillez contacter le bureau de la JICA à l'étranger ou l'ambassade du Japon. En outre, adressez toute correspondance à :

Le Centre égyptien international pour l'agriculture (EICA)

Rue Nadi El-Seid,

PO Box 239 Dokki – Gizeh -Egypte

Tél. : 00(202) 33375982

Fax. : 00(202) 37603153

Courriel : eicaparticipants@hotmail.com

Site Web : www.eicaeq.org

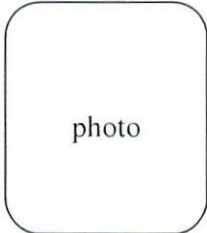
**ANNEXE I
LE CENTRE INTERNATIONAL ÉGYPTIEN
POUR L'AGRICULTURE**



APPLICATION

Cours sur :

Recherche et vulgarisation sur le riz



Nom et prénom :

Pays : _____

Date de naissance : *Jour* *Mois* _____ *Année* *Âge* _____

Sexe : _____ (*Mme/M.*) -*Restrictions alimentaires :* _____

DOSSIER ÉDUCATIF :

Nom de l'établissement d'enseignement : (*École/Université*) -----

Diplôme et spécialisation : -----

Année d'obtention du diplôme : -----

Éducation et/ou formation à l'extérieur de votre pays *Oui* *Si oui,*

<i>Pays</i>	<i>Éducation/formation suivie</i>	<i>Dates (de-à)</i>	
-----	-----	-----	-----
-----	-----	-----	-----
-----	-----	-----	-----

RECORD D'EMBAUCHE :

Nom et adresse de l'employeur : -----

Profession/titre du poste actuel : -----

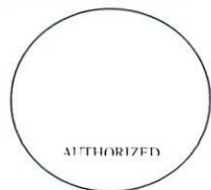
Date d'embauche : -----

Précédente expérience professionnelle : () années

Adresse de correspondance permanente :

Pays : -----

E-mail : -----



Date : ----- / ----- /2024 Signature

ANNEXE II

ANTÉCÉDENTS MÉDICAUX

1. État médical actuel

(a) Utilisez-vous actuellement des médicaments ou passez-vous régulièrement un examen médical par un médecin pour votre maladie ?

<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui : Nom de la maladie (), Nom du médicament () <i>Si oui, veuillez joindre la lettre de votre médecin (de préférence écrite en anglais) décrivant l'état actuel de votre maladie et votre accord pour rejoindre le programme.</i>
------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

(b) Êtes-vous enceinte ?

<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui : mois de grossesse (mois)
------------------------------	---------------------------------------------------------

(c) Êtes-vous allergique à un médicament ou à un aliment ?

<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui : à quoi êtes-vous allergique ? ()
------------------------------	------------------------------------------------------------------

(d) Veuillez indiquer tout besoin découlant d'un handicap qui pourrait nécessiter un soutien ou des installations supplémentaires.

() <i>Remarque : Le handicap n'entraîne pas l'exclusion des personnes handicapées du programme. Cependant, Selon la situation, vous pourrez être directement interrogé par le responsable de la JICA en charge pour des informations plus détaillées. compte de votre état.</i>

2. Antécédents médicaux

(a) Avez-vous eu une maladie significative ou grave ?

<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui : Veuillez préciser ()
------------------------------	------------------------------------------------------

(b) Avez-vous déjà été patient dans une clinique psychiatrique ou traité par un psychiatre ?

<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui : Veuillez préciser ()
------------------------------	------------------------------------------------------

3. Autres problèmes médicaux

Si vous avez des problèmes médicaux qui ne sont pas décrits ci-dessus, veuillez l'indiquer ci-dessous.

Je certifie avoir lu les instructions ci-dessus et répondu à toutes les questions de manière véridique et complète au meilleur de mes connaissances.

Je comprends et accepte que les problèmes de santé résultant d'une condition préexistante non divulguée puissent ne pas être financièrement compensés par la JICA et peuvent entraîner la résiliation du programme.

Date	Signature
	Nom en lettres d'imprimerie